

**Jacques MISTRAL [Dir.]**  
***Le climat va-t-il changer le capitalisme ?***  
***La grande mutation du xx<sup>e</sup> siècle***  
 (Paris, Eyrolles, 2015, 270 p., 17 €).



Parmi la foison d'ouvrages récemment parus sur les changements climatiques et la façon d'y faire face, ce livre expose la réponse d'une pensée économique dominante, consciente de l'urgence de mettre en place des politiques publiques « climato-compatibles ». Il ne s'agit pas ici de laisser libre cours au marché, mais d'instaurer le signal pertinent autour duquel pourront se greffer les changements institutionnels adéquats pour inciter les États à rejoindre les négociations internationales et les agents économiques à faire les bons choix. Ses vingt contributeurs (Tirole, de Perthuis, Jouvet, Chevalier, Artus, entre autres) analysent l'économie du carbone, la logique des choix politiques et la géopolitique climatique pour différencier les intérêts et stratégies à l'œuvre dans les pays du Sud, aux États-Unis, en Chine et dans l'Union européenne.

Par son sous-titre et l'introduction (Mistral), ce livre se met sous le patronage de *La Grande Transformation* (1944) de Polanyi, qui a pensé le fascisme, le socialisme et le « New Deal » comme des marques de rejet, par les sociétés, du libéralisme économique et de sa volonté de créer une société marchande centrée sur un marché autorégulateur, concomitant à l'in-

dustrialisation. Or si les cataclysmes des années 1930-1945 débouchent sur une « régulation fordiste » du capitalisme central, et sa production de masse pour une consommation de masse, la dérégulation financière (1980-2007) remet l'utopie marchande au devant de la scène, sans que sa dernière crise en date change profondément le capitalisme. La crise climatique, par son enjeu, serait-elle alors susceptible de favoriser une transformation profonde, là où les crises financières et économiques successives ont échoué ? L'enjeu est considérable : rien de moins que de changer la base énergétique du modèle productif des deux derniers siècles, pour « réduire de 50 à 70 % les émissions mondiales de gaz à effet de serre d'ici à 2050 » (p. 10), et rester dans la limite acceptable d'une hausse moyenne des températures du globe de 2 °C par rapport à l'ère préindustrielle.

Le cœur théorique du livre consiste à affirmer l'efficacité des outils économiques pour engager la dépollution, c'est-à-dire impulser la transition vers une économie faiblement intensive en carbone. Tirole conclut qu'un bon accord international comporterait la mise en place d'un processus de négoc-

ciation visant à fixer un prix du carbone unique, fondé sur l'instauration d'un système mondial de plafonnement d'émission, couplé à un marché de permis négociables, plus performant qu'un système administratif de taxation. Ce processus concernerait d'abord les principaux émetteurs, puis les autres en acceptant des compensations telles des taxations aux frontières. Les outils techniques, conçus comme neutres en termes d'équité (les négociations fixant les niveaux et la répartition des droits d'émission), ne se différencieraient que par leur efficacité économique, d'où le rôle de l'économiste. Pourtant, Olivier Godard analyse en détail dans sa somme, *Environnement et développement durable : une approche méta-économique* (De Boeck, 2015, chap.7), le fait que la répartition même des droits et des efforts à engager implique des principes de justice très différents selon les solutions prônées (minimiser les coûts à supporter, droits égaux des individus ou des pays, proportionnels ou non aux émissions historiques, minimisation des coûts). C'est là le point aveugle de la pensée néoclassique, dont tout l'objet est de *neutraliser* la question des valeurs qui fondent les choix de société, pour en *naturaliser* le contenu.

Incorporer les effets sociaux néfastes des émissions de gaz à effet de serre, via l'amélioration du signal tarifaire, permet, certes, de renchérir l'utilisation des ressources fossiles, mais ne garantit pas d'en réduire l'utilisation. La logique financière montre ainsi que, face à une obsolescence annoncée de ressources non renouvelables, les prix baisseront d'autant pour en épuiser les gisements à terme et permettre aux exploitants d'en

tirer les gains potentiels. Il n'est donc pas sûr que la crise climatique puisse enclencher des mutations, non pas tant du capitalisme, mais de la logique de l'économie industrielle elle-même, malgré l'affirmation de Mistral (p. 16). Changer le capitalisme, comme le remarque Michel Rocard dans sa postface, impliquerait surtout de « supprimer l'incitation spéculative et frénétique à une surindustrialisation polluante et gaspilleuse » (p. 239). La solution ne se limite ainsi pas à fixer un prix du carbone crédible et unique, même à 100 \$ la tonne de CO<sub>2</sub>, à l'horizon 2050 (p. 15), alors qu'il est déjà intériorisé par de nombreux secteurs (de 6 à 65 \$ la tonne [p. 74-75]), ni même de laisser l'essentiel des ressources fossiles connues inexploitées, comme le suggère des écologistes. L'exemple réussi de l'interdiction progressive des substances nocives pour la couche d'ozone (Protocole de Montréal, 1987) montre qu'une telle décision est tout à fait possible, dès lors que les technologies sont disponibles, et ne provoque aucune mutation de la logique du système !

Prendre en compte la crise écologique en cours, qui ne se résume pas aux seuls changements climatiques, implique d'aller au-delà des solutions proposées par une économie de l'environnement qui étend aux systèmes écologiques une logique économique frappée par la dépréciation du futur et pour laquelle, fondamentalement, l'irréversibilité du temps n'existe pas. Il faudrait alors cesser de subsumer la logique du vivant à, selon l'expression de René Passet, la logique des choses mortes (le capital), mais ce serait une autre économie, écologique celle-là.

YANN GUILLAUD